

Police, presse et magistrature

La Révolte

15 octobre 1887

Le compagnon Parmeggiani, qui subissait à la prison de la Santé la peine de deux mois pour contravention à un arrêté d'expulsion, vient d'être transféré à Mazas. La justice bourgeoise instruit un nouveau procès contre lui pour l'affaire de l'explosion de la rue Berthe.

Cette explosion eut lieu peu de jours après que le commissaire de Clignancourt signifia à notre ami son décret d'expulsion. Celui-ci, ne voulant pas quitter Paris, avait dû changer de quartier, et, à ce moment, la presse bourgeoise, se basant sur cela ou peut-être même était-ce un communiqué de la police, attribua le fait à Parmeggiani qui ne put et ne voulut pas la démentir pour ne pas mettre la police sur sa trace. Aujourd'hui M. Athalin, de son métier juge d'instruction, donne lecture à notre ami de la note de *l'Echo de Paris* l'accusant et lui demande de s'en disculper.

La femme de Parmeggiani, en apprenant de son mari les détails de son instruction, est allée aux bureaux de *l'Echo de Paris* demander la rectification de cette note, en déclarant à un rédacteur de ce journal que, n'ayant jamais habité chez M. Viguiier, Parmeggiani n'avait pu avoir avec lui des difficultés pour relations de location, comme ce journal l'avait annoncé.

Le rédacteur de ce journal reçut assez mal Mme Parmeggiani et refusa d'insérer sa protestation, en lui répondant :

— Nous avons inséré cela parce que cela nous a plu !!!

— Eh bien, vous insérerez ma rectification parce que cela me plaît ! répondit notre amie indignée.

— Nous ne l'insérerons pas. D'ailleurs le ton que vous prenez ne nous convient pas.

— Vous l'insérerez et quant à prendre des ménagements avec vous, je n'ai qu'à vous passer ma lettre avec des pincettes. Si demain elle n'est pas insérée, je reviendrai et nous verrons..., reprit-elle au comble de la surexcitation.

En présence de cette attitude énergique, *l'Echo de Paris* a rectifié sa première note. Quelques autres journaux, notamment le Cri du Peuple et l'Intransigeant, auxquels Mme Parmeggiani avait fait parvenir sa rectification, croyant en leur honnêteté, n'ont pas cru devoir en tenir compte et n'en ont soufflé mot.

Dans sa cellule à Mazas, Parmeggiani a reçu la visite de M. Rossignol, inspecteur de la police secrète, qui est venu lui offrir 7 francs par jour s'il voulait entrer au service de la police. Notre ami lui ayant répondu que s'ils étaient seuls, entre quatre-z-yeux, il lui rendrait la réponse que sa proposition méritait, celui-ci sortit assez mécontent. Depuis ce jour, lundi 3 octobre, notre compagnon est en butte à toute sorte de mauvais traitements. On l'a laissé 24 heures sans nourriture ; on ne permet plus à sa femme de le voir qu'une fois par semaine, et nous ignorons si même on le lui laissera revoir : sa dernière entrevue a été le 6 de ce mois. Inutile de dire que ces vexations et privations ont eu un effet très grave sur la santé de notre ami, étant donné son tempérament nerveux et impressionnable.

La police a vu dans Parmeggiani un caractère ferme et décidé, un grand courage et un poignet solide joints à une intelligence qui lui a permis de lui échapper pendant plusieurs mois, tout en s'occupant activement de propagande, aussi a-t-elle cherché à l'embaucher. Habitée à ne voir que des hommes vénaux, elle a cru qu'un peu d'or aurait raison de ses convictions.

Il a refusé. Aussitôt la magistrature a entrepris contre lui l'instruction d'un procès comme elle en a le secret, et dont nous ignorons quelle sera la fin, mais dont nous avons tout à appréhender, sachant comment elle juge les anarchistes et comment elle monte ses complots plus réels que ceux des anarchistes.

D'abord les journalistes préparent l'opinion, mouchardent et accusent parce que cela leur plaît. Maîtres de leur sale papier, ils peuvent y mettre toutes les infamies, assurés que leurs confrères les reproduiront et que personne ne les rappellera à la police. Mouchards volontaires, élucubrant leurs accusations comme leurs feuilletons, pour faire de la copie à deux sous la ligne, ces tristes auxiliaires de la police ouvrent le feu. Ensuite la police vous offre de la servir ou de vous exposer à sa vengeance. Puis la magistrature achève ceux qui ont résisté en les voyant crever en prison ou au bagne.

Ces trois institutions, journalisme, police et magistrature se complètent et sont inséparables. C'est bien elles qui rappellent la conclusion du *Ventre de Paris*, de M. Émile Zola :

« Quels gredins que les honnêtes gens ! »

Bibliothèque anarchiste

La Révolte
Police, presse et magistrature
15 octobre 1887

extrait le 22 août 2026 de *La Révolte* (n°5) du 15 octobre 1887

bibliotheque-anarchiste.com